



## Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du dimanche 19 janvier 2025 à Saint-Ferme.

### ORDRE DU JOUR

- 1- Bilan de l'année 2024
  - Rapport d'activités VOTE
  - Rapport financier VOTE
  - Rapport moral VOTE
- 2 - Adhésions
- 3- Renouvellement du comité directeur VOTE
- 4 - Perspectives 2025
- 5 - Formation des animateurs

Notre assemblée générale s'est tenue en présence de 74 adhérents qui s'étaient déplacés et 28 autres se sont fait représenter.

**Votes :** avec l'accord de tous les participants, les votes se sont déroulés à main levée.

### **1- BILAN DE L'ANNEE 2024**

- **Rapport d'activités** (cf. annexe 1)  
***VOTE : le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité des présents et représentés***
  
- **Rapport financier** (cf. annexe 1)  
Au préalable, le vérificateur aux comptes, Pierre Mayer, atteste de la régularité et de la sincérité du compte d'exploitation et du bilan.  
L'assemblée dans sa totalité accepte la reconduction de Pierre Mayer dans sa mission de vérification des comptes pour l'année suivante.  
***VOTE : le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés***
  
- **Rapport moral** (cf. annexe 1)  
Encore une fois, le président insiste sur l'engagement et la motivation de nos animateurs. Nos animateurs sont très motivés, ils sont une ressource très sollicitée mais fragile.  
**N'hésitez pas à les rejoindre !**  
Ce point sera de nouveau abordé au point 5.  
***VOTE : le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et représentés***

### **2- POINT SUR LES ADHÉSIONS** (cf annexe 1)

En résumé :

- adhésions stables avec 182 membres (179 licenciés + 3 adhérents licenciés dans d'autres clubs).
- 26 nouveaux adhérents
- 123 femmes
- Moyenne d'âge : 68,6 ans

- A noter que les inscriptions par la plateforme Hello Asso sont en nette augmentation avec 138 adhérents ayant opté pour ce moyen de paiement contre 93 l'an passé). Ce mode d'adhésion (sans impression, sans chèque, sans courrier) est à privilégier.

### **3- RENOUELEMENT DU COMITE DIRECTEUR**

- Quatre administrateurs sont en fin de mandat : Jean-Guy Jamain, Olivier Juillet, Jean-Luc Le Hen et Didier Dubourg.  
Si Olivier et Didier sont d'accord pour poursuivre l'aventure, Jean-Guy et Jean-Luc ne souhaitent pas renouveler leur mandat.  
Nous remercions vivement Jean-Guy de sa disponibilité et du temps donné sans compter au bénéfice de notre club depuis toutes ces années. Jean-Guy précise bien qu'il reste volontaire pour nous aider, en particulier au niveau de l'organisation des Escapades.  
Nous disons au-revoir à Jean-Luc qui quitte le Haut Entre-Deux-Mers, le remercions pour son engagement et regrettons le temps trop court passé avec nous.
- Trois nouvelles candidatures à un poste d'administrateur ont été enregistrées : Elisabeth Klotz, Pierre-Jean Reclus et Jean-François Decoudier. Nous les remercions tous trois de sauter le pas pour venir rejoindre l'équipe du comité directeur.

Il est procédé au vote :

- **Vote pour la réélection d'Olivier Juillet :** élu à l'unanimité
- **Vote pour la réélection de Didier Dubourg :** élu à l'unanimité
- **Vote pour l'élection d'Elisabeth Klotz :** élue à l'unanimité
- **Vote pour l'élection de Pierre-Jean Reclus :** élu à l'unanimité
- **Vote pour l'élection de Jean-François Decoudier :** élu à l'unanimité

Le comité directeur (CODIR) est donc maintenant composé de 16 membres :

- |                      |                            |
|----------------------|----------------------------|
| 1- Marie Bonamie     | 2- Isabelle Bordes         |
| 3- Brigitte Bourrel  | 4- Maryse Constantin       |
| 5- Yves Delahaye     | 6- Jean-François Decoudier |
| 7- Didier Dubourg    | 8- Serge Duprat            |
| 9- Mireille Giraudon | 10- Pierre Grillon         |
| 11- Olivier Juillet  | 12- Elisabeth Klotz        |
| 13- Yves Morel       | 14- Pierre-Jean Reclus     |
| 15- Hélène Tautzin   | 16- Patricia Vatus         |

Le CODIR se réunira le lundi 27 janvier 2025 pour élire (entre autres) les membres du bureau.

### **4- PERSPECTIVES 2025**

#### ➤ **Escapade en Haut-Entre-deux-Mers 2025.**

L'édition 2025 de notre traditionnelle Escapade en Haut-Entre-deux-Mers aura lieu dimanche 6 avril 2025 à Blasimon. Trois boucles de randonnée avec départ libre entre 8h00 et 9h30 seront proposées : 12, 20 et 30 km. Comme l'an passé, une boucle de randonnée douce guidée de 5,5 km environ partira à 10h30.

Cette année, nous avons opté pour un **balisage complet** des circuits de 12, 20 et 30 km. Plus besoin de cartes ni de topo-guides.

Les inscriptions se feront par Hello Asso. Coût : 7€ pour les 3 grandes boucles, 5€ pour la rando douce, gratuit pour les enfants jusqu'à 15 ans et gratuit pour tous les adhérents RHEM.

L'inscription sur place sera possible au prix de 8€ pour les 12, 20 et 30 km.

- Restauration sur place possible : grillades, vin et bière. Plus d'information sur le site « randorhem » où une page a été ajoutée dans la rubrique « Séjours et Manifestations ». Comme l'an passé, nous **aurons besoin d'une quarantaine de bénévoles** environ pour la préparation et le déroulement de cet événement. Un appel sera fait et ceux qui se seront portés volontaires recevront en mars leur affectation en fonction des desideratas exprimés. Les RHEM qui ne participent pas à l'organisation sont invités à randonner en famille et entre amis.  
  
Les participants des précédentes éditions, les clubs de randonnées de Gironde plus quelques clubs voisins du 24 et 47 ont été ou seront contactés. Les affiches et flyers seront distribués en mars ; une page Facebook spécifique sera ouverte par Patricia V. Nous communiquerons également par voix de presse.
- **Séjours 2025**  
6 séjours ont été proposés. A signaler qu'il reste quelques places pour le séjour à La Bourboule. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire.  
Un grand merci à celles et ceux qui, chaque année, organisent des séjours.  
Rappel : si vous avez un coin de France qui vous tient à cœur, où vous savez trouver de belles randonnées, n'hésitez pas à proposer un séjour. Nous vous aiderons à monter le projet.
- **Repas de fin de saison**  
Didier D. est en charge (et ce n'est pas très facile !) de trouver un lieu et un restaurateur capables d'accueillir jusqu'à 100 personnes. A suivre.
- **Autres randonnées**
  - **Cœur en Réolais, 3<sup>e</sup> édition**  
Journée organisée par la CDC du Réolais en Sud-Gironde, dimanche 18 mai à Fontet.  
Les RHEM seront en appui à l'organisation (marquage/balisage – signaleurs...)
  - **Festival Voca-Lisent le 27 avril** : 3 animateurs RHEM encadreront cette sortie
- **Formations**
  - brevets fédéraux en cours pour 3 de nos animateurs : Patricia, Cécile et Hélène.
  - PSC1 (premiers secours) : 8 animateurs déjà inscrits. Il reste 12 places (ouvert à tous les animateurs).
- **Cotisation 2025-2026**  
Dans la cotisation actuelle de 40 € par personne, 6,32€ reviennent au club (le reste étant la part licence + assurances reversée à la FFRP). Il a été décidé en comité directeur de faire passer la part RHEM de 6,32 à 7,45€ la saison prochain.  
L'augmentation éventuelle de la part licence + assurances n'est pas encore connue.  
Nous vous tiendrons informés du montant final de l'adhésion 2025-2026 dès que possible.
- **Budget prévisionnel 2025.** **(cf. annexe 1)**  
Le budget prévisionnel de l'année 2025 tel que présenté en annexe est voté à l'unanimité.  
Ce budget prévisionnel tient compte de la hausse de la cotisation RHEM (7,45€) et prend en compte les investissements prévus.

## **5- LA FORMATION DES ANIMATEURS**

Comment devient-on animateur ? Quel est le processus ? Combien de temps cela me prendra-t-il ? Que va-t-on me demander ? Combien cela coûte-t-il ? Quelles compétences faut-il avoir ? ...

Olivier répond à toutes ces questions et appelle vivement à de nouvelles candidatures.

Vous pourrez retrouver la présentation d'Olivier sur le rôle et la formation d'animateur de randonnée dans quelques jours sur notre site en suivant le chemin : L'Association -> à propos des RHEM ->

Assemblées Générales ou en cliquant sur le lien : [AG de l'association Randonneurs du Haut-Entre-deux-Mers](#)

## **6- Questions diverses**

- Reconnaissance de l'animateur qui encadre la randonnée : il sera demandé aux animateurs et serre-file de porter un gilet (gilet RHEM ou gilet jaune).
- Le serre-file et l'animateur intermédiaire (en cas de groupe trop important) doivent-ils obligatoirement être formés : non, c'est recommandé mais pas indispensable. Il suffit de se manifester auprès de l'animateur.
- Quand on est animateur, doit-on respecter un calendrier, un nombre minimum de randos à organiser : non, c'est fonction de la disponibilité de l'animateur.  
A noter que Brigitte B. gère une cartothèque avec de très nombreuses boucles de randonnée. Les candidats animateurs peuvent parfaitement s'aider de cette cartothèque pour leurs 1ers circuits.
- Peut-on animer sans être diplômé : oui, certains de nos animateurs ont été formés « sur le tas ». Les animateurs actuels peuvent participer à une formation en interne et assister le futur animateur lors de ses premières randos.
- Peut-on participer à la reconnaissance des randos : s'il n'est pas envisagé de créer une messagerie interne sur le site, il suffit de prendre contact avec l'animateur (voir la page Agenda sur le site) afin de participer à la reconnaissance du circuit.
- Covoiturage : nous incitons tout le monde à covoiturer mais le club ne peut pas prendre en charge l'organisation officielle du covoiturage sous peine de s'en retrouver responsable légalement. Lors des séjours, nous fournissons la liste des participants ainsi que leurs coordonnées. Ensuite, les personnes se regroupent par affinité, par géographie, ...

***12h10, fin de l'assemblée générale.***

-----

L'assemblée générale se termine par un (long) apéritif très convivial et un repas type auberge espagnole. Une fois encore, il est prouvé que les RHEM savent bien vivre ! Merci à tous pour le partage des plats, des chansons, de la bonne humeur, ...

L'ensemble des participants remercie la mairie de St Ferme et sa maire pour le prêt gracieux de cette très agréable salle des fêtes.